

Publié le 15 juin 2021

La Sadev 94 en charge de la concession d'aménagement de Campus-Cachan

Ce campus urbain de 40 000 m² s'installera autour d'écoles dans des bâtiments existants à réhabiliter.



Il se décline comme suit : **programme de logements mixtes et de commerces, d'équipements publics structurants composés d'un gymnase et d'un espace sportif**. L'[EPT Grand-Orly Seine Bièvre](#) a désigné la [Sadev 94](#) pour mener à bien ce projet, lors du conseil de territoire. « **Le nouvel aménageur (Sadev 94) devra assurer le suivi et la garantie de la qualité de réalisation des espaces extérieurs des lots privés, la vente, la location ou la concession des biens immobiliers situés à l'intérieur du périmètre de la concession, et en particulier des terrains aménagés** », indique l'EPT sur le site de l'agence de presse [News Tank Cities](#). La valeur de l'opération est estimée à 34,5 M€ avec une durée de concession de 10 ans. Objectif : réaliser 40 000 m² d'espaces publics et 6 000 m² d'espaces verts, un espace boisé classé de 10 000 m² et la construction de 21 000 m² de logements, commerces et équipements publics structurants.